N°318 du 05 Février 2015 / Prix : 250 F CFA / 8 ème année

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

Pour tout renseignement, information ou conseil
contacter le centre d'appel au N° VERT
8201
OTR
FEDERER POUR BATIR

Escroquerie à haute dose à Lomé :

Arrêtés le 16 décembre dernier, pour escroquerie, des faussaires déguisés en hommes d'affaires comparaissent aujourd'hui P.4

Départs en cascade autour de Jean-Pierre Fabre :

Après Abass Kaboua, Jil-Benoit Afangbedji claque la porte de la coalition CAP2015-ODDH

Abass Kaboua, président du MRC

Jean-Pierre Fabre (ANC)

Jil-Benoît Afangbédji (EDH)

05 février 2005-05 février 2015 :

Il y a dix ans disparaissait le Père de la Nation Gnassingbé Eyadèma

P.7

Accidents de circulation :

09 morts et 28 blessés en trois jours sur le tronçon Golfe-club Adétikopé

L'entreprise "SOGEA -SATOM" responsable de ces drames ?

P.5

Un accident grave de la circulation (Archives).

Le ministère de l'Environnement dans la dynamique de la planification :

PLUSIEURS ACTIONS MENÉES EN 5ANS EN MATIÈRE DE GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT AU TOGO

Le ministre André Johnson, de l'Environnement

Le ministère de l'Environnement et des ressources forestières se porte bien. En témoignent plusieurs initiatives entreprises par les premiers responsables du département destinées à permettre une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles dans une perspective de développement durable au Togo. Ces différentes actions s'inscrivent dans une approche de planification qui a abouti à l'élaboration du programme national d'investissement pour l'environnement et les ressources naturelles (PNIERN), un cadre stratégique d'investissement qui permettra l'alignement et l'harmonisation des interventions des partenaires et acteurs... P.6&7

Lancement officiel du roman " Watain " : le garçon fétiche

P.6

Adresse : 63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest. 15 BP: 82 Lomé - Togo - Tel: 23 20 92 75 / 90 01 21 69 - Email: essodom68@yahoo.fr

Foire international du Tourisme (FITUR) à Madrid en Espagne :

Première participation pour le Togo

Le Togo, grâce au parrainage de la société Pefaco Hoteles, a participé pour la première fois à la Foire Internationale pour le Tourisme (FITUR) qui s'est déroulée du 28 janvier au 1er février 2015 à Madrid dans la capitale espagnole. Pour une première, des contacts ont été noués avec des experts du secteur et des partenariats établis afin d'aider le tourisme togolais à s'inscrire dans la dynamique globalisante.

Cette foire qui se trouve être une rencontre internationale des professionnels du tourisme, est une opportunité pour les acteurs du secteur du tourisme des pays participants de nouer des contacts et des partenariats dans le sens du développement de ce secteur pourvoyeurs d'emplois. L'objectif à termes de cette foire est de " transformer les loisirs en affaires et les affaires en développement ".

La délégation togolaise était composée non seulement des agents département du Tourisme mais également des opérateurs privés qui se sont frottés avec les experts étrangers dudit secteur et ont établi des partenariats contribuant ainsi au développement du tourisme au Togo.

Notons qu'en 2014, l'édition dernière, la tendance à la reprise du tourisme a été confirmée avec pas moins de 9.083 entreprises exposantes de 165 pays / régions, 120.231 participants professionnels, 97.549 personnes du public non professionnel et 7.368 journalistes venus de 60 pays.

Koutamakou, un site touristique au Togo

Rappelons que Pefaco Hotels, une filiale de Grupo Pefaco, a été créé en 2009 avec l'ambition de devenir un acteur clé dans le secteur du tourisme en Afrique. Pefaco Hoteles construit actuellement le complexe hôtelier Pefaco Hôtel Prestige Lomé 5*, composé d'un hôtel de 198 chambres et d'un centre de conférences international sur la plage de la capitale togolaise.

À travers le parrainage Etat togolais et Pefaco Hoteles, le Groupe Pefaco entend accompagner les institutions touristiques du Togo dans la promotion de ce pays extraordinaire, où le groupe est présent depuis 1997 à travers de la société Lydia Ludic Togo et emploie actuellement plus de 400 personnes.

JPB

Révision des listes électorales :

La CENI annonce, 180.000 nouveaux inscrits et 200.000 duplicata de cartes d'électeur

Le 30 janvier dernier, le comité de suivi de du processus électoral a tenu sa quatrième séance sous la conduite du Premier Ministre Séléagodi Ahumey-Zunu.

" Il nous à été demandé à la Commission Electorale Nationale Indépendante de faire le point des activités de révision des listes électorales en zone 1 qui se sont déroulée du 20 au 27janvier. Nous avons présenté tous les aspects de l'opération et les difficultés rencontrées… C'est avec satisfaction que je sors de cette rencontre, confiant que la CENI n'est pas seule dans le processus et a le soutien de ses partenaires. La révision des listes s'est globalement bien passée.

Taffa Tabiou Issiffou, président de la CENI

Il y a des dysfonctionnements, nous le reconnaissons mais chaque dysfonctionnement a été réglé au cas par cas avec la sérénité qu'il faut ", a laissé entendre le Président de la Céni Taffa Tabiou à la sortie de la rencontre.

Il est annoncé au total 180.000 nouveaux inscrits, 200.000 duplicata et plus de 100.000 transferts effectués dans la zone 1.

Bref environ 500.000 personnes ont fait le déplacement dans les 1091 Centres de Vote et de Recensement (CRV) animé par 1517 Comités Listes et Cartes et 3200 opérateurs de saisie recrutés à cet effet.

Le tout sous la supervision de 16 Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI).

Selon le Ministre de l'Administration territoriale Gilbert Bawara, seule l'évaluation à la fin du processus permettra de juger d'une éventuelle prorogation dans certaines zones.

Rappelons que le Gouvernement vient d'accorder à la CENI un financement d'un montant d'1 milliard de FCFA. " Nous apporterons toujours notre accompagnement à la Céni. Chacun de nous a compris que nous sommes arrivés à un tournant très important et nous devons améliorer ce qui peut être amélioré ", a souligné le Premier ministre.

La rédaction

Paralysie du secteur de la santé après la grève de 72 heures lancée par la STT :

Le coup de gueule du PM Ahoomey-Zunu

Pour une énième fois, la Synergie des travailleurs du Togo (STT) a appelé à une grève malgré la poursuite des négociations entre le gouvernement et les centrales syndicales. Durant cette grève de 72 heures (28, 29 et 30 janvier 2015), le secteur de la santé a été rudement touché : les blocs opératoires ont été fermés, les urgences assurées au minima, etc.

Face à cette situation, le Premier ministre, en même temps ministre de la Santé, Arthème Ahoomey-Zunu, a effectué une visite inopinée le lundi dernier au Centre Hospitalier Régional (CHR) Lomé-Commune de Lomé. A cette occasion, le PM a exprimé sa désapprobation.

" Si vous faites grève parce que le laboratoire n'a pas assez d'équipements ou qu'il est dans un état délabré et que le service des urgences ne peut pas prendre en charge les gens qui arrivent les weekends, nous vous soutiendrons. Mais, déclencher une grève en fermant les blocs et en refusant de soigner des patients, ce n'est pas normal d'autant que les médecins sont correctement rémunérés ". C'est l'extrait du coup de gueule du PM Ahoomey-Zunu aux agents de la santé.

Aux urgences, c'est la désolation : " les services sont au minima ; les agents de santé ne se donnent pas à cent pour cent pour sauver les cas graves qui arrivent ", confie une parente d'un malade qui a requis l'anonymat. Le personnel des urgences, en respect au mot d'ordre de grève, a simplement refusé d'assurer les soins aux personnes qui se présentaient. Durant ces trois (3) jours, les blocs opératoires sont fermés.

A la morgue, c'est la désolation ! La grève ayant coïncidé avec la fin de la semaine, où les familles retirent les corps pour l'enterrement.

Des voisins pour éviter les caprices des employés de la morgue du CHR Lomé-Commune, ont tout simplement pris la route de la morgue d'Aného où ils ont été servis…

Et le PM de conclure que " le secteur de la santé est pris en otage pour rien par des grèves à répétition ", ceci malgré la trêve demandée par le Chef du gouvernement à la STT.

Le PM Ahoomey-Zunu, ministre de la Santé

Après avoir rappelé les efforts consentis par le Gouvernement ces dernières années pour améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs togolais, le Premier ministre a que reconnu d'énormes efforts restent encore à faire pour garantir aux agents de la santé des conditions agréables de travail et de vie. Mais, relève-t-il, le comportement des agents de santé durant cette grève n'honore pas leur profession. Il leur a demandé d'adopter une autre posture au moment où les discussions entre la STT et le Gouvernement sont encore en cours.

Notons que la STT a déposé sur la table du gouvernement une plate-forme de revendications qui est actuellement en étude. Même si les négociations piétinent, la question est de savoir " si on ferme la morgue et les blocs opératoires, cela suffit-il pour faire évoluer les choses "…

Jean

CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Départs en cascade autour de Jean-Pierre Fabre :

Après Abass Kaboua, Jil-Benoit Afangbedji claque la porte de la coalition CAP2015 - ODDH

Décidemment, le bateau CAP2015 est en train de prendre l'eau au point que les observateurs se demandent ce qu'il en restera jusqu'au scrutin présidentiel de 2015. Après Abass Kaboua qui est récemment monté au créneau pour dénoncer les dérives totalitaires du candidat unique de CAP2015, Jean-Pierre Fabre, c'est le tour de Me Jil-Benoît Afangbédji de tourner le dos au tandem CAP2015-Organisations de Défense des Droits de l'Homme (ODDH). Très actif dans les marches du CAP 2015-ODDH pour réclamer les réformes, Me Afangbedji vient de claquer la porte de la Synergie des Organisations de Défense des Droits de l'Homme assujettie au CAP2015.

Abass KAboua (MRC)

Jean-Pierre Fabre (ANC)

Jil-Benoît Afangbédji (EDH)

Dans une lettre adressée au coordonnateur de la Synergie, Me Ajavon Zeus, le président de l'association Ensemble pour les Droits de l'Homme (EDH), Me Jil-Benoît Afangbedji, dénonce la création d'un autre mouvement politique regroupant les mêmes partis politiques et les mêmes Organisations de Défense des Droits de l'Homme comme ce fut le cas du CST (Collectif Sauvons le Togo).

" Dans ces conditions, l'association Ensemble pour les Droits de l'Homme EDH décide, à compter de ce jour 29 janvier 2015, après une réunion d'urgence, de se retirer purement et simplement de la Synergie des Organisations de Défense des Droits de l'Homme (ODDH) car elle ne comprend pas pourquoi, sans clarifier la position de ladite Synergie, on doit se précipiter de créer encore un nouveau mouvement avec la participation des mêmes partis politiques qui se sont engagés sur la voie de l'élection présidentielle sans les reformes ", lit-on dans la lettre. Le président de l'EDH n'est pas aussi d'accord tout comme Abass Kaboua en ce qui concerne la participation du CAP2015 à la présidentielle prochaine sans réformes politiques. Ils sont nombreux au sein du CAP2015 et des ODDH à ne pas comprendre ce revirement de 180 degré qui a conduit la coalition d'une position ferme et non négociable selon laquelle " Pas de réformes, pas d'élection ", à une position prônant la participation à ce scrutin sans la moindre réforme.

Mais comme Jean-Pierre Fabre est un gourou qui n'aime pas les critiques, les militants n'osent pas poser des questions et suivent comme de vrais moutons leur leader sans savoir où il les conduit. Nombreux sont ceux qui estiment que si l'ANC avait une position souple au parlement, les réformes auraient pu avoir lieu.

Agbassivi Marie, militante de l'ANC à Vakpossito fulmine : " Je ne comprends pas Jean-Pierre Fabre qui dit une chose et fait son contraire. Il nous fait croire que sans les réformes politiques, il n'y aura pas d'élection mais au même moment, il gambade dernière ce scrutin sans nous donner des explications claires. Quelle mouche l'a piqué pour qu'il se comporte ainsi ? Dans cet imbroglio, je ne me suis pas gênée pour aller refaire ma carte d'électeur que j'ai perdue ".

Tout porte à croire que le départ de Me Afangbedji de la coalition CAP2015-Synergie des ODDH cache des frustrations liées à l'arrogance, au mépris et à l'égoïsme de Jean-Pierre Fabre. Une situation que Abass Kaboua a dénoncée il n'y a pas longtemps. Ce qui est évident, c'est que les départs en cascade enregistrés par le CAP2015 ne sont pas de nature à créer la sérénité au sein de ce mouvement à la veille de l'élection présidentielle.

Les quelques partenaires qui sont encore avec Jean-Pierre Fabre, grincent les dents à cause de la gestion opaque de l'argent envoyé par la diaspora. Il n'est pas exclu que dans les prochains jours, certains parmi eux quittent à leur tour la barque du CAP2015. Le départ du président du MRC, Abass Kaboua, a laissé désemparés certains militants et surtout la diaspora qui appréciait ses frasques lors des meetings du CST. Certains membres de la diaspora se demandent pourquoi ceux qui côtoient un moment le président de l'ANC, finissent par claquer la porte. Foly Justin, résidant aux USA et ardent défenseur de la cause de l'opposition, ne cache pas sa colère face aux départs en cascade au sein des regroupements de l'opposition.

" A la création du CST, j'ai mobilisé mes frères Togolais résidant à New-York pour lever des fonds afin de soutenir l'opposition dans son combat. Peu après c'est Agbéyomé Kodjo, un acteur majeur du CST, qui claque la porte. Et lorsque j'ai appelé Jean-Pierre Fabre pour en savoir plus, il m'a fait comprendre que Agbeyomé a saboté la lutte en retournant dans son ancienne maison politique. Après Agbéyomé, c'est le parti ADDI d'Aimé Gogué qui se retire du CAP2015 en dénonçant le mépris dont ils sont l'objet de la part de Jean-Pierre Fabre et ses affidés.

Et lorsque j'ai encore posé la question, on me dit que c'est Agboyibo qui est derrière ce départ. Aujourd'hui, c'est Abass Kaboua qui prend le large en dénonçant avec véhémence l'arrogance et l'égoïsme du président de l'ANC. Je crois sincèrement que ce ne sont pas tous ces gens qui sont mauvais mais plutôt c'est Jean-Pierre Fabre lui-même qui est une calamité ". Le Togolais-Américain Justin, très acquis à la cause de l'opposition, est très déçu aujourd'hui et compte garder ses dollars acquis à la sueur de son front.

" En Occident, nous travaillons très dur pour envoyer les sous à une opposition qui, aujourd'hui, nous déçoit. Jean-Pierre Fabre doit quitter la tête de l'opposition pour laisser la place à un homme beaucoup plus sérieux et rassembleur ", s'indignait Foly Justin très remonté contre l'opposition togolaise et son chef de file, Jean-Pierre Fabre. " En tout cas, je ne suis pas prêt à encore envoyer un seul kopek pour des gens irresponsables ", a-t-il conclu.

Comme on le voit, le comportement de Jean-Pierre Fabre vis-à -vis de ses partenaires politiques est la cause des départs autour de lui. Après Agbéyomé Kodjo, Aimé Gogué, Abass Kaboua et Jil-Benoît Afangbedji, l'on se demande à qui le tour.

Aliziou Dominique

Silence ! L'ANC parle d'une date "consensuelle" de la prochaine présidentielle au Togo

Ceux qui ont suivi l'intervention du premier vice-président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Patrick Lawson, mercredi dernier sur la radio Kanal FM ont dû sourire. C'est la réaction normale que tout citoyen attentif de la scène politique peut avoir.

En effet l'ANC, dirigée par le gourou Jean-Pierre Fabre, n'a jamais été un parti qui cherche le consensus. Son attitude a été toujours d'imposer ses points de vue et convictions aux autres acteurs politiques du Togo. La conséquence de cette attitude des premiers responsables de ce parti est l'échec des discussions entre les partis politiques en vue de sortir le Togo de ses sempiternelles crises. Mais curieusement au lieu d'assumer la responsabilité de l'échec, l'ANC cherche à chaque fois à chercher à jeter l'anathème sur le parti au pouvoir qu'elle désigne comme responsable des blocages. On se souvient encore du dernier dialogue politique de Togo télécom 2 initié par le chef de l'Etat.

Par ailleurs, les discussions au sein de la commission des lois de l'Assemblée nationale autour d'une proposition de loi sur les réformes politiques introduite par le CAR et l'ADDI ont échoué à cause du diktat de Jean-Pierre Fabre et compagnie. Le CAR l'a à maintes reprises dénoncé sur les médias. L'ANC et quelques partis politiques de l'opposition sans envergures regroupé au sein du Combat pour l'alternance politique en 2015 (CAP 2015) ont en effet refusé toute concession indispensable au consensus sur les réformes.

En exigeant une concertation de la classe politique pour dégager une date " consensuelle " pour l'élection présidentielle, au lendemain de la publication d'un communiqué de la Cour constitutionnelle sur la convocation du corps électoral, Patrick Lawson et le CAP 2015 viennent de montrer aux yeux du monde qu'ils ne sont pas sérieux avec eux-mêmes et que leur rôle au sein de l'opposition est d'amuser la galerie. Sinon comment comprendre qu'un parti qui exclut les autres au sein des regroupements à la moindre contestation, puisse parler aujourd'hui d'une concertation de la classe politique.

Cela ne doit pas étonner car les Togolais sont habitués à ces jeux de mauvais perdants qui, à l'approche des échéances électorales majeures, créent des situations conflictuelles pour pouvoir justifier leur échec.

Si Jean-Pierre Fabre s'est autoproclamé président de la République sur la base des résultats de quelques bureaux de vote du quartier de Bè, l'on attend de voir dans quel quartier le leader de l'ANC et candidat du CAP 2015 s'appuiera pour le faire cette année.

Le CAP 2015 qui conditionnait sa participation au scrutin présidentiel à l'obtention des réformes politiques, a annoncé qu'il participera à cette élection dans tous les cas.

Pierre A.

Escroquerie à haute dose à Lomé :

Arrêtés le 16 décembre dernier, pour escroquerie, des faussaires déguisés en hommes d'affaires comparaissent aujourd'hui

Des malfrats déguisés en hommes d'affaires abusent de la confiance d'honnête gens qui leur versent de l'argent qu'ils empochent avant de disparaître dans la nature. Le 16 décembre dernier, grâce au concours des agents de sécurité en poste dans un hôtel de la place et au dynamisme des agents du Commissariat de police du 1er District, trois faussaires ont été arrêtés et déposés à la prison civile de Lomé.

Les trois malfrats déguisés en hommes d'affaires

Les faits

Composé du Guinéen Ali COULIBALY, de l'Ivoirien YACE Jules et du Congolais (RDC) SWEDI Dickson, le réseau prend attache avec le propriétaire d'une auberge située à Vakpossito à qui il fait croire que les trois individus sont à la tête d'une unité de production et d'exportation de certains produits agricoles dénommée SIPROT Afrique en installation au Togo.

Pour les besoins de la cause, le sieur Yacé qui prétend être le responsable de l'unité en implantation demande au propriétaire d'héberger dans son auberge, des employés qu'il ferait venir de la Côte d'Ivoire pendant les 03 premiers mois de la phase de démarrage.

Au cours d'une rencontre tenue dans le hall d'entrée de l'hôtel Palm Beach quelques jours plus tard avec les trois individus, le propriétaire de l'auberge présente à M. Yacé la facture pro forma. Ce dernier, en bon responsable d'entreprise et avec la théâtralité requise, instruit son prétendu comptable de faire diligence en vue de verser un acompte en temps utile au propriétaire.

Au cours de la visite de l'auberge qui a suivi, M. Yacé révèle à son interlocuteur qu'il opère également dans l'exportation des épices en poudre et que pour sceller leur partenariat, il ne voit aucun inconvénient à l'associer à ce négoce pour le moins florissant. Pour le rassurer, il confirme au propriétaire que, comme son nom l'indique, il est le fils du feu Philippe Yacé, l'ex-Président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire et qu'il est pourri d'argent. Rassuré, le propriétaire n'a pu s'empêcher de marquer son accord en versant dans les jours qui ont suivi, un total de 300 000 de FCFA à ces individus qui, depuis, ont disparu du circuit.

En vain, il a tenté de les joindre au téléphone. Du coup, il éprouve l'amer sentiment d'avoir été copieusement escroqué. Il en était à se demander comment faire pour mettre la main sur ces escrocs lorsque quelques semaines plus tard, un de ses collaborateurs lui annonce au téléphone leur présence dans le hall dudit hôtel. Le reste s'est déroulé sans commentaires.

Arrêtés et déposés à la prison civile de Lomé, ils comparaissent normalement cet après-midi devant le juge.

Un coup de chapeau donc à la police togolaise dont le dynamisme a permis l'arrestation de ces individus sans foi ni loi qui troublent la tranquillité de nos paisibles populations. C'est le lieu d'exhorter les uns et les autres à la vigilance pour se mettre hors de portée de ces prédateurs.

Nous y reviendrons !

La Rédaction

Que faire pour avoir le salut ?

(2ère partie)

Mais les enfants de Satan vont tous prêcher le contraire. Il ya des gens qui vont dire que le baptême n'est pas salutaire. Oui, cher frère, le baptême en lui seul ne sauve pas. Il faut absolument les 3. Car le sacrifice du Christ est composé de 3 étapes. Mais aussi Pierre nous fait savoir que l'eau du temps de Noé a sauvé 8 personnes et que c'est cette figure du baptême qui nous sauve aujourd'hui (1 Pierre 3 v 20 à 21). Le baptême fait partie des conditions à remplir pour être sauvé.

En un mot, sans repentance, sans baptême et sans Saint Esprit, les 3 en même temps dans la vie d un homme, point de salut. J'espère que vous comprenez ce que je dis. Celui qui a une question, elle est la bienvenue et la bible répondra. Donc pour tous ceux qui veulent la vérité, elle est devant vous. Ce n'est pas moi Bok qui ai inventé cela. Je ne fais que répéter ce que les vrais pasteurs ont prêché dans la bible.

Maintenant, tous ceux qui ont été baptisés par les pasteurs des églises d'aujourd'hui, je suis désolé de vous le dire, mais Jésus ne vous connait pas encore. Car ces pasteurs ne vous disent pas la vérité. Non seulement ils ne peuvent pas rentrer dans le royaume de Dieu, mais aussi ils vous empêchent d y entrer. Vous devez les quitter et suivre le message de Pierre, Paul, Jean ... Ceux là que nous imitons pour être toujours dans la vérité.

A tous ceux qui aspirent au salut de leur âme, tous ceux qui veulent être de vrais chrétiens, n'hésitez pas à rentrer en contact avec nous. Et aussi ceux qui voudraient débattre sur le salut avec nous, ça sera une bonne chose. La vérité est dans la bible mais l'homme a préféré suivre Satan et aujourd'hui plusieurs vont en enfer sans le savoir.

Voilà ce que nous n'arrêtons pas de dire et certains nous traitent de juge, méchant, injurieux. Non les amis, nous disons que la vérité car Jésus est la vérité.

Que Jésus soit béni !

Ecoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10heures à 11heures
sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)
Frère Koffi : 90213158 /Visitez le site www.retour-doctrine-apotres.fr
E-mail laveritequilibere@yahoo.fr

www.togoportail.net
Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net
"togoportail, toute l'information votre portØe''

Fait divers

FLAGRANT DÉLIT D'ADULTÈRE

Suite&fin

... C'est l'heure où la plupart des gens rentraient chez eux. Au volant de sa Touareg, Awa conduisait vite, imprudemment, manquant quelques fois de peu les autres voitures qui la croisaient. Elle arriva enfin à la maison, mais il n'y avait pas de place pour se garer, la devanture étant occupée par les voitures de ceux qui sont convoqués par son mari pour les mettre au courant de son infidélité et ainsi s'en laver les mains. Awa trouva finalement une place, gara sa voiture et fit son entrée chez elle, puis dans le salon où visiblement, elle était attendue par une dizaine de personnes. " Bonsoir Mme, je suppose que vous comprendrez aisément qu'on ne vous souhaite pas la bienvenue dans cette maison car vous ne l'êtes plus. Alors, voulez- vous qu'on vous aide ou vous allez le faire toute seule ? Je veux parler de la sortie de vos bagages au cas où vous ne m'auriez pas compris ", dit le grand frère d'Ismael. " Non, non, j'ai parfaitement compris votre allusion ", dit Awa.

" En revanche, ce que je comprends moins, c'est votre présence chez moi et surtout, le fait que vous parliez de quelque chose qui ne vous regarde pas avec un ton aussi arrogant, alors que l'intéressé même est là. Ismael, tu veux divorcer, c'est ça ? ". " Oui, je veux divorcer ! Et la procédure commencera dès lundi. Mais en attendant, tu ne peux plus continuer à vivre dans cette maison ", fit Ismael avec force. " Ha-ha-ha ! Tu prends tes désirs pour des ordres, ma parole ! Tu entends sans doute des gens dire : " Je veux divorcer ! ", et ça t'a plu aussi.

Si tu crois que ce qui s'est passé ce soir peut être un motif de divorce à lui tout seul, tu vas déchanter très vite ", dit Awa, imperturbable. La famille d'Ismael était très étonnée du ton de la future ex- épouse, visiblement en attaque alors qu'elle était attendue sur la défensive. " Je t'ai permis d'avoir la nationalité française et je t'ai remis beaucoup d'argent pour que tu sortes de la galère. Et dès que ça a marché, qu'est-ce que tu as fait ?".

" Primo, tu as enceinté la bonne et elle t'a fait un enfant. Enfant que tu as finalement reconnu, qui porte ton nom et dont je continue de supporter les charges. Et c'est toi qui veux le divorce ? ". Il y eu quelques soupirs, puis elle continue : " Secundo, tu as pris deux autres épouses, devenant ainsi polygame, ce qui est contraire à la loi française sous laquelle nous sommes mariés, et tu m'as littéralement abandonnée. Pour moi, nous sommes déjà divorcés ". Il y eu de grands soupirs et quelques têtes se baissèrent, puis elle continue : " Tercio, tu as harcelé ma sœur jusqu'à la limite du viol dans ce même salon.

C'est récemment qu'elle s'est confessée à moi parce qu'elle ne voulait pas que mon foyer parte en fumée à cause d'elle. Elle ignorait sans doute qu'il n'y avait plus de foyer, et j'espère qu'elle ne me cache pas le pire ". Puis regardant l'assistance, elle dit : " Est-ce que tes clowns de frères et sœurs ici présents savent que ça fait bientôt deux ans que tu ne m'as pas touchée ? ". A ces mots, trois des personnes convoquées par le mari se levèrent pour aller aux toilettes. Mais ça ressemblait plus à un au revoir qu'à autre chose.

Awa parlait toujours " Avec tout ca, tu oses me faire un procès familial ? Tu oses demander le divorce ? Tu peux d'ores et déjà être sûr que tu n'y laisseras que des plumes ! Avec les preuves que j'ai, contre les photos que tu as, n'importe quel tribunal prononcera le divorce à tes torts exclusifs. Je n'aurai même pas besoin d'avocat pour ma défense. N'oublie pas que je suis juriste de formation. C'est quand même bizarre de voir à quel point tu deviens vertueux quand tu parles des autres, alors que tu es une pourriture de la pire espèce ".

Puis ; regardant ce qui reste de l'assistance, elle demande : " Il y en a qui veut encore parler parmi vous qui n'avez pas eu le courage de vous lever et sortir? ". Aucune voix ne se fit entendre. Même le grand frère arrogant et sûr de lui n'osait plus parler. Alors, elle monta prendre une douche. Quand elle descendit, tout le monde était parti sauf Ismael, plongé dans un semi sommeil. Elle fit rentrer sa voiture dans le garage. La bonne servit le repas. Awa mangea seule, les enfants étaient en week-end chez leur grand-mère.

Elle remonta se coucher après avoir regardé la télé et sans prêter attention à son mari. A 2 h du matin, Ismael se réveilla enfin. Il alla frapper à la porte de sa femme qui ouvrit après quelques instants et découvrit son mari à genoux et en pleurs. " Pardon Awa, c'est la famille. C'est eux qui m'ont induit en erreur, c'est eux qui voulaient que je prenne d'autres femmes pour te prouver ma virilité. Je t'assure que des paramètres m'ont échappé et je vois le désastre qu'est devenue ma vie. Pardon, pardon, mille fois pardon ! ". " Tu ne veux plus divorcer alors ? ", fit Awa ironiquement. " Divorcer, moi ? Je te jure que je n'ai jamais voulu ça, c'est eux ! ". " Ça va, c'est bon, viens te coucher ". Le mariage est la seule guerre où l'on dort avec son ennemi. Ce soir, cette phrase prend tout son sens.

Dans un divorce, les enjeux sont parfois colossaux. On a souvent beaucoup plus à perdre qu'à gagner, et M. Ismael vient de l'apprendre à ses dépens. Faites des choix de vie et assumez-les sans influences extérieures. Affranchissez-vous de la famille et des amis pour régler vos problèmes de couple. Dans bien des cas, la famille ou les amis vous diviseront davantage que vous ne l'êtes déjà.

Alors, dialoguez ! Forcez la communication avant de déclarer la guerre à quelqu'un, assurez-vous d'avoir tout au moins la force nécessaire de perdre avec dignité, à défaut de gagner. Celui ou celle pour qui tout semble perdu d'avance peut à tout moment se révéler redoutable face à l'adversité. Awa était seule ce soir contre une équipe de dix personnes. Elle jouait à la fois en défense et surtout, en attaque. Et c'est elle qui a gagné le match de ce soir qui, apparemment, avait très mal commencé pour elle.

Henri Ston, AMOUR ET SOLUTION

Nouvelle année judiciaire de Cour de justice de la CEDEAO :

Sept nouveaux juges installés

Dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle année judiciaire de la Cour de justice de la CEDEAO, 2014-2015, sept nouveaux juges de la Cour communautaire ont été installés hier mercredi au cours d'une cérémonie officielle au siège de l'institution à Abuja, au Nigéria.

La cérémonie de prestation de serment devant le Président John Mahama du Ghana

Placée sous le thème " L'efficacité de la loi au sein de la Cedeao : les problèmes de l'application ", la cérémonie d'ouverture de cette année judiciaire a été présidée par le juge Mamadou Koné, président de la Cour suprême de la Côte d'Ivoire, en présence d'un parterre de sommités de la famille des juges du continent, notamment le procureur général du Nigeria et ministre de la Justice, le Président de la Commission de la Cedeao, le Président du Parlement de la Cedeao et les présidents des barreaux du Nigeria et de l'Afrique de l'Ouest, de même que des membres du corps diplomatique et de la communauté des droits de l'homme.

Selon le président de ladite Cour, cette nouvelle année judiciaire mettra l'accent sur la nécessité pour les Etats membres de rendre opérationnel le mécanisme dans le Protocole Additionnel de la Cour relatif à l'exécution des arrêts de la Cour vieille de 14 ans.

Les sept juges qui viennent d'être installés, ont préalablement prêté serment le 18 juin 2014 à Accra, au Ghana, devant le président John Dramani Mahama, alors président en exercice de la Cedeao.

Rappelons que la Cedeao étant devenue une communauté des droits de l'homme sans renoncer à l'esprit communautaire initial qui la sous-tendait, elle s'est inscrite dans un processus d'intégration plus dynamique reposant sur le Protocole Additionnel A/SP.1/01/05 du 19 janvier 2005 portant amendement du A/P /17 /91 relatif à la Cour de justice de la Communauté. Ce qui ouvre un droit d'accès direct des justiciables au prétoire du juge communautaire de la CEDEAO.

Ainsi, la nouvelle mission de la Cour de justice de la CEDEAO est de trancher des différends relatifs aux droits de l'homme, c'est-à-dire des droits dont les individus sont directement titulaires. Mais chose regrettable, cette mutation substantielle et qualitative qui a vu une extension matérielle de l'organe judiciaire, ne s'est pas accompagnée d'une " charte " des droits de l'homme spécifique à la Communauté. Cette carence en texte relatif aux droits de l'homme sécrété par la CEDEAO, amène la Cour de justice communautaire convaincue de l'impérative protection des droits de l'homme, à travailler avec une panoplie d'instruments juridiques internationaux et régionaux…

La réforme de 2005, même si elle n'a pour but cardinal d'apporter une solution globale et pérenne aux différents problèmes rencontrés par la communauté, initie une véritable politique d'intégration avec comme vecteur fondamental la protection des droits de l'homme par un juge communautaire. Cette réforme audacieuse tend à faire tomber les rideaux de la souveraineté qui plaçaient l'Etat à la pyramide suprême.

JPB

Accidents de circulation :

09 morts et 28 blessés en trois jours sur le tronçon Golfe-club Adétikopé

L'entreprise "SOGEA -SATOM " responsable de ces drames ?

La semaine dernière, le tronçon de Golfe-club Adétikopé sur la national N°1 a enregistré plusieurs cas d'accidents occasionnant près d'une dizaine de morts et plus d'une vingtaine de blessés en trois jours et pour cause : l'entreprise "SOGEA SATOM " chargée de la réhabilitation de cette voie n'a rendu opérationnelle qu'une seule voie, entrainant un embouteillage et des accidents de tout genre.

Un accident de la voiture (Archives).

En effet, SOGEA -SATOM a cessé depuis plusieurs mois déjà les travaux faute de financement, selon nos sources d'information. Au total 9 morts et 28 blessés déjà enregistrés par votre journal " Chronique de la semaine ". Dans la nuit de jeudi, suite à deux accidents qui ont causé la mort d'une femme et d'un homme écrasé par un camion, la population de Zongo est sortie pour exprimer son mécontentement face aux agissements de l'entreprise SOGEA SATOM qui après avoir barricadé l'une des deux voies a cessé les travaux depuis plus d'une semaine.

" Nous sommes fatigués de voir les gens mourir chaque jours sur cette voie à cause de cette entreprise qui a fermé les voies mais qui ne poursuit pas les travaux ", a laissé entendre M .BAMOK Issa, l'un des manifestants. " Ils n'ont commencé aucun travail mais on ne comprend pas pourquoi ils ont bloqué une voie depuis plus d'une semaine, occasionnant l'embouteillage et de nombreux accidents chaque jour ", fulmine un autre manifestant très remonté.

C'est le lieu d'Attirer l'attention du Ministère en charge des transports et des travaux publics sur ces accidents qui sont devenus légions sur cette voie à cause du retard des travaux. Il faut rappeler que ces travaux avaient été lancés le vendredi 14 juin 2013 et devraient être réalisée dans un délai de 12mois.

Espoir Dao

Plan stratégique de l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement :

Le document validé lundi dernier

Le plan stratégique de l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) a été validé le lundi 2 février dernier en présence du ministre de l'Environnement et des ressources forestières, André Johnson. Ce document, financé par l'Union européenne, avait été préalablement soumis à l'appréciation des acteurs du secteur environnemental.

Koffi Efanam Adadji, DG de l'ANGE

Cet outil permettra désormais à l'ANGE d'aller au-delà de la coordination des évaluations environnementales et de la coordination de la mise en œuvre du Programme national d'actions décentralisées pour la gestion de l'environnement (PNADE) pour embrasser l'étendue de son cahier de charges.

Il s'agit de la mise en place et la gestion du système national d'information environnementale, l'appui à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies, programmes et projets de développement national et local et l'appui technique aux collectivités locales, aux organisations communautaires à la base, aux privés et aux ONG en matière de gestion de l'environnement.

" Cette validation que nous opérons aujourd'hui, fait suite à un diagnostic qui nous a permis d'identifier les forces et les faiblesses, menaces et perspectives afin d'aller maintenant vers les scénarii et stratégies qui peuvent permettre à l'agence de fonctionner ", a indiqué le directeur général de l'Agence, M. Koffi Efanam Adadji.

Selon le ministre de l'environnement, " le plan stratégique proposé, inspiré de la loi-cadre sur l'environnement et du décret n° 2009-090/PR du 22 avril 2009, est élaboré pour tracer une voie mieux balisée à l'ANGE ".

Avec l'adoption de ce document, l'Agence nationale de gestion de l'environnement, créée en 9 août 2011, peut désormais mener à bien ses activités à l'échéance 2020.

Pierre A.

Lisez tous les jeudis votre Journal " Chronique de la Semaine"

Lancement officiel du roman " Watain " : le garçon fétiche

Le Vendredi 30 janvier dernier, Dr Nikabou Gmakagni a présenté officiellement à l'auditorium de l'Université de Lomé son roman titré " Watain " paru en France le 10 octobre 2014 aux éditions Panthéon.

Cette œuvre qui vient enrichir le monde romanesque togolais aborde la problématique du mérite des citoyens face aux pratiques népotistes et ethnico-claniques qui ont cours dans les services publics, parapublics, et même privés africains. Pour l'écrivain, Dr Nikabou, il s'agit d'apporter une valeur ajoutée à la littérature togolaise et de poser des problèmes afin de trouver les solutions. " En tant qu'écrivain, ma responsabilité, c'est de travailler de sorte à créer une cohésion entre les ethnies afin de construire notre pays ", a-t-il laissé entendre l'écrivain.

Résumé de l'œuvre

Watain est un jeune étudiant en communication qui se fait remarquer au cours d'une interview que lui accorde un journaliste de Radio Dom. Son frère Massô, le producteur en chef de l'émission magazine Jeunesse de Radio Dom, décèle en lui une vocation et lui propose de tenter sa chance dans le domaine.

Après maintes hésitations, Watain accepte l'offre de son frère et est admis sans difficultés au sein de l'équipe du Magazine Jeunesse. En si peu de temps, il se distingue par son talent. Le directeur de Radio Dom décide alors de l'affecter au journal parlé. Cette promotion précoce se heurte aux hostilités de son frère de même village, M. Massô qui, pourtant, présente Watain comme son dauphin à Radio Télèm. Le chef de production conspire tout et Watain est mis à la porte.

La polyvalence de Watain lui permet de se faire recruter comme enseignant dans un institut technique où il enseigne la littérature. Un jour, son frère, l'ancien producteur, refait surface et lui propose une nouvelle offre d'emploi dans une radio privée, nouvellement créée à Dom, Radio Télèm. L'obsession que le jeune Watain nourrit pour le journalisme l'amène à accepter la proposition de M. Masso.

A Télèm le sens de l'excellence et de la rigueur et l'esprit d'équité, loin de valoir une gratitude, lui créent plutôt de sérieux ennuis avec son nouveau directeur, M. Ussopu. Watain entre ainsi dans une radio ethnico-clanique, l'ethnie du Raj, le roi de Dom. En dépit des peaux de banane, des manigances sordides et des suspicions aux élans tribalistes, Watain est nommé Directeur de programmes. Cela ne sera que de courte durée car les vraies conspirations des Ciélars vont se multiplier : grève d'un personnel manipulé, restriction des pouvoirs de Watain, querelles de chefferie quotidiennes, etc.

Finalement, le Guru, Directeur Général de Télèm, étant lui aussi un Ciélar, fait cause commune avec M .Ussopu. Une affaire de relation amoureuse est provoquée par une stagiaire, Mademoiselle Dora. Le Guru la récupère insidieusement et remercie sans motif le jeune Watain et son assistant, M. Sahuni.

Espoir Dao

Santé / Journée mondiale contre le cancer 2015 :

Les gouvernements africains invités à généraliser l'accès des patients cancéreux aux vaccins

Le monde entier a célébré hier 4 février la journée mondiale de lutte contre le cancer. L'édition de cette année a été placée sous le thème "À notre portée". A cette occasion, la Directrice Régionale de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Rebecca Moeti, a délivré un important message dans lequel elle lance un appel aux gouvernements des pays africains pour qu'ils généralisent l'accès des patients cancéreux aux vaccins destinés à la prévention du mal, et aux traitements et services de soins palliatifs.

Une malade du cancer

Le thème de cette année souligne en effet les efforts que les individus, les communautés, les gouvernements et d'autres acteurs peuvent faire en matière de lutte contre le cancer.

La charge de morbidité imputable au cancer, indique le message du Dr Matshidiso Rebecca Moeti, est en augmentation depuis les dernières décennies. En 2012 seulement, le cancer a été à l'origine de 8,2 millions de décès dans le monde, selon des estimations. Plus de deux-tiers de ces décès par cancer sont survenus dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

L'augmentation du nombre de cas de cancer est due au vieillissement de la population et à l'adoption accrue de comportements à risque, notamment une mauvaise alimentation, le manque d'exercice physique, l'usage nocif de l'alcool et le tabagisme, précise Dr Moeti.

Selon elle, dans la Région africaine, les infections par le papillomavirus humain et le virus de l'hépatite B et C ont largement contribué à la charge de morbidité due au cancer du col de l'utérus et au cancer du foie, qui sont les deux types de cancer les plus fréquents.

Si des solutions d'un bon rapport coût-efficacité telles que la vaccination, le dépistage régulier des cancers et des thérapies éprouvées existent dans le monde et sont à la portée des individus, des communautés, des gouvernements et des autres parties prenantes, malheureusement, en Afrique, l'accès à ces solutions reste limité, déplore-t-elle. La cause serait que les populations africaines ne semblent pas encore suffisamment sensibilisées pour reconnaître les symptômes et les premiers signes du cancer, ce qui fait que les patients cancéreux recherchent une assistance médicale tardivement, lorsque le cancer se trouve déjà à un stade avancé et ne peut plus être traité.

De nombreuses vies peuvent être sauvées dans notre Région si l'on investit suffisamment dans la sensibilisation publique aux signes avant-coureurs et symptômes des cancers fréquents.

En outre, les populations devraient adopter des modes de vie sains qui réduisent le risque de cancer.

Pierre A.

Le ministère de l'Environnement dans la dynamique de la planification :

Plusieurs actions menées en 5ans en matière de gestion durable de l'environnement au Togo

Le ministère de l'Environnement et des ressources forestières se porte bien. En témoignent plusieurs initiatives entreprises par les premiers responsables du département destinées à permettre une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles dans une perspective de développement durable au Togo. Ces différentes actions s'inscrivent dans une approche de planification qui a abouti à l'élaboration du programme national d'investissement pour l'environnement et les ressources naturelles (PNIERN), un cadre stratégique d'investissement qui permettra l'alignement et l'harmonisation des interventions des partenaires et acteurs.

Les résultats escomptés à travers ce programme sont les suivants : " à l'horizon 2050, un environnement sain est créé ; les bonnes pratiques de gestion de l'environnement et des ressources naturelles sont maîtrisées par les populations permettant ainsi d'atténuer les effets des changements climatiques et les risques de catastrophes naturelles pour faire du Togo un pays à forte croissance contribuant à améliorer le cadre de vie des populations et à réduire la pauvreté ".

Cette vision est déclinée en en trois programmes thématiques qui sont : Pilotage et soutien; Gestion durable des terres et forêts (GDTF) ; Gestion durable de l'environnement et prévention des catastrophes naturelles (GDEPCN).

Plusieurs actions ont été réalisées par le ministère de l'environnement et des ressources forestières au cours des cinq dernières années dans le cadre de ces programmes.

Ainsi, dans le cadre de la gestion des ressources forestières, la requalification et la délimitation consensuelle des aires protégées, le renforcement des capacités des acteurs en matière de gestion durable de la diversité biologique et les efforts de reboisements sont autant d'actions qui permettront de porter le taux de couverture forestière nationale de 6,8 % en 2010 à 8% en 2017 (SCAPE 2012).

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité environnementale pour une meilleure conservation de la biodiversité, le Togo a entrepris plusieurs initiatives parmi lesquelles on peut citer : la lutte contre le trafic illégal des espèces sauvages, la signature des accords de coopération avec les pays voisins (Burkina-Faso, Bénin et Ghana) pour une meilleure gestion des ressources transfrontalières. Ceci a permis la saisie de plus de 6330,18 kg de pointes d'ivoire et autres spécimens d'animaux sauvages protégés.

Dans le domaine des changements climatiques, des études de vulnérabilité et d'adaptation ont été menées dans les secteurs Agriculture ; Energie ; Ressources en Eau ; Etablissement Humains et Santé et Zone Côtière. Ces études ont permis d'évaluer la vulnérabilité desdits secteurs aux changements climatiques et à proposer, conséquemment, des mesures appropriées d'adaptation.

Le ministre André Johnson de l'"environnement

Les différents efforts consentis dans le domaine de la protection de la couche d'ozone ont permis, dans le cadre du Protocole de Montréal pour l'élimination des chlorofluorocarbones (CFC), une quasi-élimination des substances appauvrissant la couche d'Ozone de première génération grâce à la mise place des solutions alternatives aux fluides frigorigènes CFC, soit une réduction en moyenne de

Suite à la page 7

05 février 2005-05 février 2015 :

Il y a dix ans disparaissait le Père de la Nation Gnassingbé Eyadèma

05 février 2005 - 05 février 2015 : il y a dix ans, jour pour jour, disparaissait le Père de la Nation, feu Général Gnassingbé Eyadéma. Digne fils des monts Kabyè, au nord Togo, le Général Gnassingbé Eyadéma après 38 ans de règne à la tête du Togo, a rejoint le ciel à 69 ans, laissant derrière lui tout un peuple qui continue de le pleure. A la date anniversaire de sa disparition, l'on se souvient de ce grand homme d'Etat, ce grand rassembleur qui n'a ménagé aucun effort pour voir son pays prospérer même après lui…

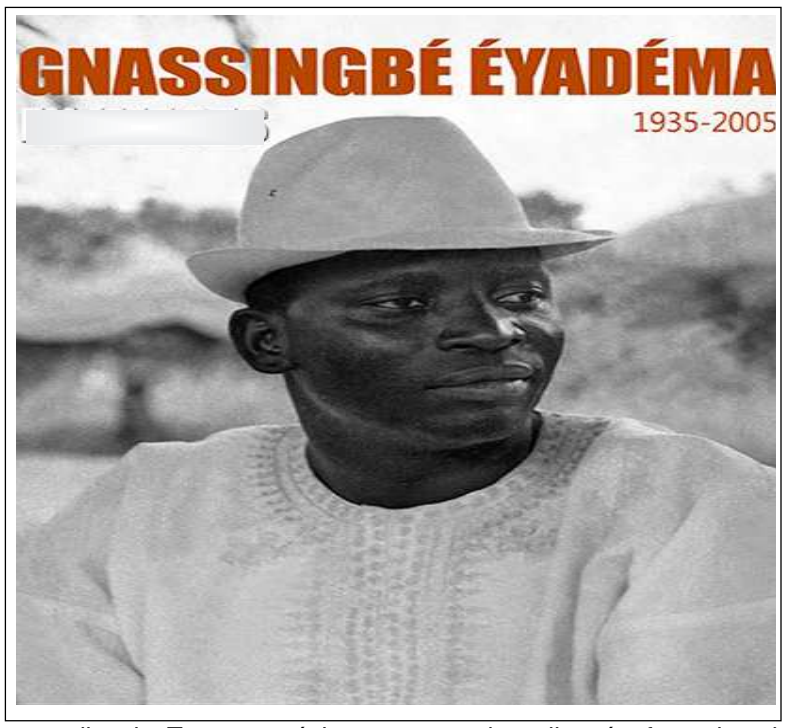

Général Gnassingbé Eyadèma ! Ce nom restera à jamais gravé dans la mémoire collective des Togolais, mais également dans la mémoire des citoyens du monde. A la date anniversaire de sa disparition, ceux qui l'ont aimé, soutenu politiquement ou même combattu de manière dantesque se souviennent de cette personnalité exceptionnelle aussi charismatique qu'attachante qui avait une vision noble pour son pays pour lequel il s'est sacrifié, sa vie durant, pour le voir émerger et se développer.

A l'annonce de sa mort, un 05 février 2005, c'est toute une vague de peur qui s'est emparée du pays. Un grand vent a semblable à un orage a soufflé sur Lomé et ses environs ainsi que sur l'ensemble du pays, signe qu'un grand homme s'en était allé. Et pour s'en convaincre de la catastrophe qui s'était abattue sur le Togo, ce 05 février, une bande annonce passait sur nos petits écrans : "Le Togo vient d'être frappé par un grand malheur. Il s'agit d'une véritable catastrophe nationale. Le président Eyadema n'est plus !", avait déclamé larmoyant, le Premier ministre d'alors, Koffi Sama, ce samedi noir. Tout en précisant les circonstances dans lesquelles le Père de la Nation avait tourné l'arme à gauche, le PM Sama a annoncé que des dispositions étaient prises pour " éviter que le pays sombre dans le chaos "…

Pour le repos de son âme, une veillée de prière devrait avoir lieu hier soir à Pya, son village natal, suivie ce jeudi d'un dépôt de gerbe au caveau familial et d'un office œcuménique exceptionnellement organisé sur l'esplanade du Palais des congrès de Kara avant un déjeuner devant réunir la famille et les officiels.

Cette commémoration va au-delà des frontières ; c'est ainsi qu'il est prévu, le 07 février prochain, une messe d'action de grâce en mémoire de feu Général Gnassingbé Eyadéma, en l'église de la Madeleine, à Paris.

Retour sur un parcours

Né en 1935 à Pya, un village kabyè, Eyadéma Gnassingbé, recruté très jeune dans la Coloniale au Dahomey voisin, sert dans l'armée française de 1953 à 1961. Après la démobilisation, Eyadéma participe, en 1963, au coup d'État qui aboutit à la disparition de Sylvanus Olympio.

Nommé en 1965 à la tête de l'armée par le président Nicolas Grunitzky, Gnassingbé Eyadéma s'empare du pouvoir " sans intention de le garder " le 13 janvier 1967, avant de s'autoproclamer président et ministre de la Défense en avril de la même année.

Fondateur et président du Rassemblement du Peuple Togolais (R.P.T.), parti resté longtemps unique, il est confirmé par le référendum du 9 janvier 1972 dans ses fonctions de président de la République du Togo et de chef du gouvernement (jusqu'en 1991). Réélu à la tête de l'État en 1979 puis en 1986, il remporte le scrutin de 1993 grâce au boycott de l'opposition à la suite du rejet de la candidature de Gilchrist Olympio. Le général-président brigue un troisième puis un quatrième mandat respectivement en 1998 puis en 2003.

Au plan sous-régional

Feu Général Gnassingbé Eyadéma a été élu président de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à trois reprises (1977 -1978, 1980-1981 et 1989).

Membre-fondateur et président de la CEDEAO et l'un des fervents partisans de la réforme de l'O.U.A. qui a conduit à l'Union africaine, il s'est impliqué dans la résolution de nombreux conflits du continent.

Son engagement en faveur de la paix, lui a valu plusieurs distinctions honorifiques.

JPB

Le ministère de l'Environnement dans la dynamique de la planification :

Plusieurs actions menées en 5ans en matière de gestion durable de l'environnement au Togo

Suite de la page 6

122 tonnes - métriques des substances appauvrissant la couche d'ozone ces trois dernières années.

En ce qui concerne la protection de la côte, des efforts énormes ont été faits ces trois dernières années. Ces efforts se manifestent par la réalisation des infrastructures sur une distance de 3500 mètres servant à la stabilisation du littoral en sauvegardant la route côtière et les habitations des quartiers Kpota, Nlessi, Djamadji, Togbé Condji 2, Aného-Habitat et Soukou Condji de la Ville d'Aného.

Les principales actions menées par le ministère ces cinq dernières années dans les trois principaux programmes thématiques sont entre autres:

Le Programme Pilotage et Soutien (PS)

Les actions engagées se résument :

- à l'amélioration du cadre institutionnel et juridique,
- au renforcement des capacités financières et économiques en matière de la GERN ;
- au renforcement des capacités techniques et humaines.

Les principaux résultats sont notamment :

- l'élaboration et l'doption de la loi sur la prévention des risques biotechnologiques.
- l'élaboration des textes d'application de la loi portant code forestier dont un Décret adopté;
- l'élaboration du Programme national d'investissements pour l'environnement et les ressources naturelles (PNIERN) ayant fait objet d'une table ronde des bailleurs de fonds, qui a permis de mobiliser à ce jour environ 65,9 millions de dollars US pour sa mise en œuvre ;
- l'opérationnalisation en 2011 de l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE), et la mise en œuvre du programme national d'actions décentralisées de gestion de l'environnement (PNADE) ;
- l'amélioration de l'accès à l'information environnementale à travers la consultation gratuite sur place (salle de documentation du MERF), par requête ou sur internet sur les sites du ministère www.environnement.gouv.tg et de l'ANGE www.angetg.org etc.

Le Programme de gestion durable des terres et des forêts (GDTF)

Les principales actions engagées dans ce programme dont l'objectif stratégique est d'améliorer la gouvernance forestière, sont:

- la réduction des pressions humaines sur les ressources forestières
- la conservation et la valorisation de la diversité biologique
- la gestion des feux de végétation
- la conservation des forêts existantes
- le reboisement et la gestion participative des ressources forestières

Au nombre des résultats obtenus, on peut citer la lutte contre le trafic illégal des espèces sauvages avec la saisie de plus de 6330,18 kg de pointes d'ivoire et autres spécimens d'animaux sauvages protégés ; la mise en place d'un système d'informatique géographique (SIG) pour la gestion durable des massifs forestiers au Togo et la formation des agents forestiers sur l'utilisation du SIG ; la création de la réserve de biosphère transfrontalière du delta du Mono ; l'élaboration des principes, critères, indicateurs et vérificateurs (PCIV) de gestion durable des plantations forestières du Togo ; l'étude prospective en vue de la création d'un marché national de bois d'œuvre destiné à l'exportation et à la réexportation.

La Gestion durable de l'environnement et prévention des catastrophes naturelles (GDEPCN)

Les principales actions engagées par le ministère dans le cadre de ce programme sont :

- l'atténuation des effets des changements climatiques ;
- la prévention des risques de catastrophes naturelles ;
- la lutte contre l'érosion côtière ;- la lutte contre les diverses formes de pollutions et les nuisances / amélioration du cadre de vie.

Les résultats obtenus sont éloquents. Il s'agit de :

- la protection de la côte par la pose de 9 épis entre Aného et GoumouKopé, la réhabilitation de trois anciens épis et la construction de deux ouvrages de revêtement des berges afin de freiner l'érosion côtière qui affecte gravement cette zone;
- l'interdiction de prélèvement du sable de mer sur tout le littoral du Togo;
- la réalisation des évaluations environnementales pour tous les projets et programmes de développement ;
- l'actualisation de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes, du plan national de contingence (PNC) et du plan ORSEC ;
- le financement et la mise en œuvre d'environ 79 sous-projets de développement communautaire avec l'implication des communautés locales dans la réduction des risques de catastrophes et de gestion durable des terres sur toute l'étendue du territoire; ceci a permis d'accroitre la capacité de résilience des populations face aux changements climatiques ;
- le lancement du processus d'élaboration du plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) etc.

Pierre A.

05 Février 2005 - 05 Février 2015 : Déjà dix ans que le Père de la Nation, Gal Gnassingbé Eyadèma, nous a quitté

Les Artistes au Programme:

Les Ballets Djoliba de Guinée

Barry & African Groove

* Nwö löl ny
(Ballet de la Forêt)

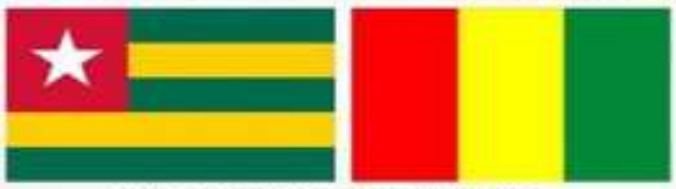

L'AN 10 DE LA MORT DU PRESIDENT
GNASSINGBÉ EYADEMA
2005 - 2015

Les Productions Tidiane World Music

Management & Prestation:

Initiative - Production - Conception:
Sèrè EYADEMA

Mme GUNN Clémence organise, en sa mémoire, une soirée à Conakry le 05 février 2015

Programme:

-19h45mn –20h00-Arrivée et Installation des Invites.

-20h00-20h5mn Présentation des Officiels du Programme et de la Physionomie de l'assistance

-20h05-20h20mn –Prestation des Ballets Djoliba dans la Sérénade des Vierges.

-20h20mn-20h30mn –Prestation de Nwo Loi Ny (Ballet de la Foret)

-20h30mn -20h40mn –Participation de la Partie Togolaise.

-20h40mn-20h50-Projection vidéo de la vie du Feu Président Gnassigbe Eyadema.

-20h50mn-21h00-Lecture du Parcours de Combattant du Feu Président Gnassigbe Eyadema, Intervention du Consul du Togo en Guinée, Intervention de la Guinée.

-21h00-21h20mn-Barry et African Groove.

-21h20mn-22h00-Grand Spectacle des Ballets Djoliba sur une histoire d'amour: les séducteurs du Village.